

Date de convocation : 22/01/2025	DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE COMMUNE DE DUNIERES DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
---	--

Le vingt-sept janvier deux mil vingt-cinq à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : Corinne BEAL, Cédric BROUSSARD, Florian CHAUDIER, Dimitri CLOT, Hélène DREVET, Pierre DURIEUX, Pascal GOUY, Jean Paul GRANGE, Pierrick MARCON, Pascale MERLE, Isabelle MEYNET, Christophe MOULIN, Fanny MOURIER, Jean Pierre NOUVET, Marie Laure OUDIN, Éric PARRAT, Patricia SOUCHON, Robert VALLAT (18).

Excusés : Nelly BEAULAIGUE (pouvoir à Fanny MOURIER), Catherine MARCON (pouvoir à Pierre DUREIUX), Emeline MOUNIER (pouvoir à Isabelle MEYNET), Thierry SABOT (4).

Absente : Colette MORIN (1).

Monsieur Cédric BROUSSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Subvention création d'association : Fléchettes Duniéroise.

DCM 20250127-8

Monsieur Le Maire rappelle la délibération DCM20211026-9 autorisant le versement d'une subvention jusqu'à 300 € lors de la création d'une association dont le siège social est à DUNIERES et à la demande de celle-ci.

Monsieur Le Maire informe de la création de l'association Fléchettes Duniéroises représentée par Monsieur Kévin GARNIER, président dont le siège social est fixé à DUNIERES.

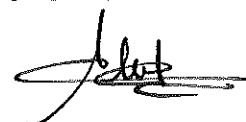
Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Donne son accord et fixe le montant de la subvention à l'association Fléchettes Duniéroise, pour création d'association, à 300 €.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,

AR Prefecture
043-214300873-20250127-DCM20250127_8-DE Reçu le 17/02/2025

Le Maire,
Pierre DURIEUX



Le Secrétaire de séance,
Cédric BROUSSARD



AR Prefecture

043-214300873-20250127-DCM20250127_8-DE
Reçu le 17/02/2025